

Publicité Commerciale Internet



Tarifs 2010 (Bruts en Euro HT)

Hors Packs

Sites : Communication en rotation générale (CPM)				
Emplacement	Ensemble du site		Home Page	Extend
Volume Mini	20 000		10 000	
Formats	Dimensions			
Bannière	468 x 60	30	45	50
Méga-Bannière	728 x 90	60	90	100
Skyscraper	120 x 600	40	60	66
Carré	250 x 250	50	75	90
Rectangle	300 x 250	60	90	100
Formats Spéciaux		Sur devis		

Newsletters									
Formats	Dimensions	Emarketing	Mdonline	Actionco	Relationclientmag	Ecommercemag	Décision-achats	Chefdentreprise	La Lettre des Etudes
Bannière	468 x 60	800		800	800	800	800	800	
Bannière en tête	468 x 60	900		900	900	900	900	900	
Skyscraper	120 x 600	1 000		1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	
Rectangle	300 x 250	900	900	900	900	900	900	900	900
Rectangle en-tête	300 x 250	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Méga-Bannière	728 x 90		900						900
Méga-Bannière en-tête	728 x 90		1 000						1 000
Publi-info	Texte + logo	900	900	900	900	900	900	900	900
Publi-info en-tête		1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000

Majorations (hors packs)

Privileges pages vues	
Part de voix 30 %	+ 20 %
Part de voix 20 %	+10 %

Privileges pages vues	
Capping 4 et 6	+ 10 %
Capping 2 et 3	+ 20 %

E-mailing (prix euros HT par adresse)	
Prix par adresse en euros HT	0,39 €
+ Frais techniques (nous consulter)	

Remises (hors packs contacts)

Volume CA	
de 1 000 à 3 000 euros HT	-4 %
de 3 001 à 6 000 euros HT	-6 %
de 6 001 à 8 000 euros HT	-8 %
de 8 001 à 10 000 euros HT	-10 %
de 10 001 à 12 000 euros HT	-12 %
plus de 12 000 euros HT	-15 %

Remises	
Remise professionnelle	-15 %
Annonceur presse « Éditalis »	-2 %
Nouvel annonceur web « Éditalis »	-3 %
Fidélité	-3 %

Publicité Commerciale Internet

Packs Web

A la durée	1 semaine				2 semaines	
	Emarketing	Actionco	Decision-achats	Chefdentreprise	Relationclientmag	Ecommercemag
Pack Publi-info						
Home Page site + newsletter(s)	1 800	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300
Pack Site						
Site + Newsletter(s)	1 400	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100

A la durée	2 semaines				4 semaines	
	Emarketing	Actionco	Decision-achats	Chefdentreprise	Relationclientmag	Ecommercemag
Packs Contacts *						
« Notoriété »	3 800	2 100	2 100	2 100	2 100	2 100
« Répétition »	4 900	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300
Packs Décideurs *	4 semaines sur tous les sites					
« Offre 1 »	7 300 €					
« Offre 2 »	12 000 €					
« Offre 3 »	13 200 €					
« Offre 4 »	18 000 €					

A la durée	1 semaine		2 semaines			
	Emarketing	Actionco	Decision-achats	Chefdentreprise	Relationclientmag	Ecommercemag
Packs Publi-vidéo						
« Interview »	3 900			3 100		
« Reportage »	4 900			4 100		

Espace Formations	Nous consulter
-------------------	----------------

A la durée	1 mois	2 mois	3 mois	Au-delà
Livre Blanc				NOUS CONSULTER
3 insertions Newsletter	2 700			
5 insertions Newsletter	4 300			
6 insertions Newsletter	5 000			
7 insertions Newsletter		5 600		
10 insertions Newsletter		7 900		
12 insertions Newsletter		9 000		
13 insertions Newsletter			9 100	
15 insertions Newsletter			10 500	
18 insertions Newsletter			12 600	

* Les remises ne s'appliquent ni aux Packs Contacts, ni aux Packs Décideurs. Les tarifs de ces offres sont nets.

Définition des Packs

Pack Publi-info	
Pavé rédactionnel sur la home du site et sur la(les) newsletter(s) associée(s)	
Pack Site	
« Découvrez le Site de la Semaine » sur l'ensemble du site et sur la(les) newsletter(s) associée(s)	
Packs Contacts : Sky, Bandeau, Carré ou Rectangle	
« Notoriété »	Communication sur le site en rotation générale + 2 bannières newsletter
« Répétition »	Communication sur le site en rotation générale + 2 bannières newsletter + 2 sky newsletter
Packs Décideurs	
« Décideurs offre 1 »	Communication sur tous les sites durant 1 mois au format Bannière ET Skyscraper
« Décideurs offre 2 »	Communication sur tous les sites durant 1 mois au format Méga Bannière ET Rectangle
« Décideurs offre 3 »	Offre 1 + 1 Habillage de newsletter + 4 insertions newsletters
« Décideurs offre 4 »	Offre 2 + 1 Habillage de newsletter + 4 insertions newsletters

Contacts

Directeur du pôle Internet	Laurent Dufaud	01 46 99 97 87	ldufaud@editialis.fr
Chef de publicité Internet	Simon Leprat	01 41 31 72 41	sleprat@editialis.fr
Responsable trafic Internet	Jean-Laurent Chéret	01 46 99 90 17	jlcheret@editialis.fr

Formats web 2010

Sites web

Méga-Bannière :
728 x 90
Méga-Bannière Extend :
jusqu' à 728 x 300

Bannière :
468 x 60
Bannière Extend :
jusqu' à 468 x 240



Pack Site

Skyscrapers :
120 x 600
160 x 600

Skyscrapers Extend :
Jusqu' à 320 x 600

Rectangle :
300 x 250

Rectangle Extend :
jusqu' à 300 x 500

Carré :
250 x 250

Newsletters

Pack Site

Rectangle :
300 x 250



Bannière :
468 x 60

Skyscraper :
120 x 600

Sauf MDonline et La Lettre des Etudes

Formats autorisés

Newsletters		Gif
Bannière	468 x 60	20Ko
Skyscraper	120 x 600	25Ko
Rectangle	300 x 250	30Ko
Méga-bannière	728 x 90	30Ko
Publi-information	Texte	-

Sites web		Gif / Flash
Bannière	468 x 60	20Ko
Bannière Extend	468 x 240	35Ko
Méga-Bannière	728 x 90	25Ko
Méga-Bannière Extend	728 x 300	45Ko
Skyscraper	120 x 600	25Ko
Skyscraper	160 x 600	25Ko
Skyscraper Extend	340 x 600	45Ko
Rectangle	300 x 250	25Ko
Rectangle Extend	300 x 500	45Ko
Carré	250 x 250	25Ko

Conditions Générales de Vente 2010

APPLICABLES SUR 12 MOIS CONSECUTIFS

- Conditions Générales de Vente -

7I – Généralités

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à tout achat d'espaces publicitaires sur les sites www.ecommercemag.fr, www.emarketing.fr, www.actionco.fr, www.relationclientmag.fr, www.decision-achats.fr, www.chefdentreprise.com et autres supports électroniques attachés (newsletters, e-mailing...) édités par ÉDITIALIS. Elles pourront être modifiées à tout moment par ÉDITIALIS.

Toute souscription d'un ordre de publicité implique l'acceptation préalable des présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document et notamment,

les conditions générales d'annonceur ou de son mandataire, sauf acceptation préalable et écrite par ÉDITIALIS.

Sans préjudice de la responsabilité exclusive de l'annonceur, ÉDITIALIS se réserve le droit de refuser toute insertion publicitaire qui serait contraire à la tenue, la présentation ou la ligne éditoriale du site.

L'annonceur est seul responsable de la conformité de l'annonce aux droits des tiers et à l'ensemble de la réglementation légales et déontologiques applicables. Il lui appartient également de veiller à la conformité à ses prescriptions des sites auxquels il est possible d'accéder par reroutage depuis l'espace publicitaire souscrit. Il s'oblige de ce fait à garantir ÉDITIALIS de toutes les conséquences d'une réclamation fondée sur une atteinte à cette réglementation ou à ces droits.

Dans le contrat, la dénomination « annonceur » désigne, toutes les fois que nécessaire, le mandataire. Le mandataire est du croire de tous les règlements et est tenu solidairement avec l'annonceur.

Les présentes conditions générales de vente, le tarif applicable, la fiche technique et l'ordre d'insertion (ci-après collectivement désignés le « contrat ») sont les seuls documents contractuels applicables.

II – Formalisation de l'achat d'espaces et exécution

Les demandes d'insertions publicitaires doivent faire l'objet d'un ordre d'insertion écrit comportant le cachet de l'annonceur ou de son mandataire. Seule ÉDITIALIS est en droit de se prévaloir de l'absence d'ordre d'insertion régularisé, l'exécution d'un ordre non formalisé ne pouvant en aucun cas exonérer l'annonceur ou son mandataire de l'exécution de ses obligations.

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès d'ÉDITIALIS conformément aux spécifications techniques et aux délais mentionnées dans la fiche technique dont l'annonceur déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve.

III – Tarifs et règlement

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur, pour le support considéré, à la date de réception par ÉDITIALIS des ordres d'insertion.

ÉDITIALIS se réserve la faculté de modifier à tout moment les tarifs applicables. Les tarifs ainsi modifiés s'appliqueront à tous les contrats et ordres d'insertion conclus après l'entrée en vigueur de ces nouveaux tarifs.

Toutes les taxes existantes ou qui pourraient être instituées à l'avenir

sont à la charge exclusive de l'annonceur.

Les frais techniques de réalisation ou de remise au format sont à la charge exclusive de l'annonceur.

Les factures sont payables à réception. Aucun escompte n'est accordé pour paiement comptant. Dans l'hypothèse d'un mandat, le mandataire s'oblige à communiquer les factures à l'annonceur.

Conformément à l'article L. 441-6 du code de commerce, toute somme non payée à son échéance entraînera l'application de plein droit et sans mise en demeure préalable, d'un intérêt calculé à un taux égal à [une fois et demi] le taux de l'intérêt légal. Le calcul des intérêts de retard courent du lendemain de la date d'échéance de la facture concernée jusqu'au jour de la réception du complet règlement.

À défaut de règlement à l'échéance convenue et après une première relance écrite,

l'annonceur sera redevable des frais de gestion du dossier d'un montant de 100 euros hors taxe.

À défaut de règlement après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, l'annonceur sera redevable, au titre des frais de gestion du dossier, d'une somme supplémentaire de 100 euros. Dans l'hypothèse où ÉDITIALIS serait contrainte d'engager une action judiciaire de quelque nature que ce soit, l'annonceur sera redevable de l'ensemble des frais supplémentaires engagés pour le recouvrement de la créance, en ce compris, notamment, les frais d'huissier dont, notamment, le droit proportionnel dégressif visé à l'article 10 du décret n°96-1080, et les dépens.

Sans préjudice des frais dont il serait redevable en application des clauses ci-dessus et des demandes formées en application de l'article 700 du N.C.P.C., l'annonceur sera tenue de plein droit après la première relance écrite visée ci-dessus, au règlement d'une indemnité forfaitaire d'un montant égal à 15% du montant total des sommes impayées. Cette indemnité sera exigible y compris dans le cadre d'une procédure d'injonction de payer ou d'une action en référé.

Toute somme non intégralement payée à son échéance entraînera de plein droit et sans formalité l'exigibilité immédiate de l'ensemble des sommes facturées, arrivées ou non à échéance. En outre, ÉDITIALIS pourra suspendre, à sa seule discrétion, l'exécution de toutes commandes en cours, l'ensemble de ces commandes étant de convention expresse, connexes. Après un premier incident de paiement et même si ce dernier a été entièrement réglé, ÉDITIALIS se réserve le droit d'exiger le paiement intégral à la commande des prochaines prestations.

VI – Annulations, reports et force majeure

Les demandes d'annulation ou de report doivent être formulées par lettre ou télécopie et réceptionnées par ÉDITIALIS au plus tard quatre semaines avant la date de parution. À défaut, l'insertion est facturée de plein droit.

La responsabilité d'ÉDITIALIS ne pourra en aucun cas être recherchée en cas de force majeure. Constituent des cas de force majeure, y compris s'ils ne présentant pas les conditions juridiques requises, les grèves internes ou externes et les incendies et autres sinistres entraînant la fermeture partielle ou totale de l'entreprise. ÉDITIALIS n'assume aucune responsabilité concernant les interruptions ou dysfonctionnements du réseau Internet.